

Casques de sécurité, bottes et écran solaire?

OTTAWA ON – Jusqu’à récemment, la possibilité de considérer la protection solaire comme un des outils de santé et sécurité dans le cas des personnes qui travaillent à l’extérieur n’était pas un aspect auquel les employeurs ou les employés pensaient beaucoup.

Comme l’incidence des cancers de la peau à mélanome et sans mélanome est à la hausse, l’Association canadienne de dermatologie (OCD) veut rappeler aux personnes qui travaillent à l’extérieur à n’importe quelle période de l’année de se protéger et de s’occuper de leur propre santé en prenant des mesures appropriées de protection solaire.

On estime que 90 % des cancers de la peau au Canada sont attribuables directement à l’exposition aux rayons ultraviolets (UV). C’est pourquoi ce cancer est en grande partie évitable.

Il est encore plus urgent pour les personnes qui travaillent à l’extérieur, comme les maîtres-nageurs, les travailleurs de la construction, les paysagistes et les postiers, de prendre la protection solaire au sérieux. « Le travail à l’extérieur expose beaucoup de personnes à un grand risque de cancer de la peau parce qu’elles sont exposées régulièrement au soleil pendant des périodes prolongées et souvent pendant les heures de pointe lorsque le soleil est à son plus fort, soit entre 12 h et 15 h », déclare la D^{re} Jennifer Beecker, présidente nationale, Groupe de travail sur la prudence au soleil.

Depuis 1989, l’ACD informe les Canadiens au sujet de la protection solaire pour les personnes qui travaillent à l’extérieur et leur fournit du matériel d’éducation pour guider leurs politiques sur la santé et la sécurité au travail afin d’y inclure la protection contre les UV. Il faut toutefois informer les travailleurs de ce qu’ils peuvent faire au travail pour aider eux aussi à se protéger.

6 conseils à l’intention des personnes qui travaillent à l’extérieur

Selon le travail, il peut être plus facile ou plus difficile de pratiquer une protection solaire complète, mais il est possible de prévenir le cancer de la peau en prenant de simples précautions :

1. **Couvrez-vous.** Portez des vêtements amples, des chemises à manches longues et des pantalons longs.
2. **Protégez-vous les yeux.** Portez des articles de lunetterie de protection.

3. **Couvrez-vous la tête, le cou et les oreilles.** Portez un chapeau à large rebord ou un casque de sécurité avec bord et un couvre-nuque.
4. **Prenez votre pause à l'ombre.** Sortez du soleil lorsque vous le pouvez, particulièrement entre 11 h et 15 h, période pendant laquelle les rayons UV sont à leur plus fort.
5. **Utilisez de l'écran solaire et du baume pour les lèvres.** Utilisez un écran solaire a FPS de 30, à spectre large et hydrofuge – et n'oubliez pas d'en appliquer de nouveau!
6. **Pratiquez la prudence pour la peau.** Signalez le plus tôt possible à votre médecin les changements des plaques ou des grains de beauté sur la peau – la détection précoce est importante.

Pour obtenir d'autres conseils sur la protection solaire dans le cas des personnes qui travaillent à l'extérieur, visitez <https://sunsafetyatwork.ca/solar-uv-radiation> (anglais seulement)

-30-

Semaine de prudence au soleil

L'Association canadienne de dermatologie a organisé à l'échelon du pays la Semaine de prudence au soleil qui se tient au début de l'été depuis 1989. La campagne vise à informer la population canadienne au sujet des problèmes que pose une trop grande exposition au soleil et à aider à enrayer la montée du cancer de la peau au Canada. Cette année, la Semaine de prudence au soleil se déroule du lundi 5 juin au dimanche 11 juin et présente des événements et des activités d'un bout à l'autre du Canada.

À propos de l'ACD

Fondée en 1925, l'Association canadienne de dermatologie représente les dermatologues du Canada. L'Association offre un accès facile à la source la plus importante et la plus fiable de savoir médical en dermatologie. Sa raison d'être consiste à promouvoir la science et l'art de la médecine et de la chirurgie en ce qui concerne le soin de peau, des cheveux et des ongles, à fournir un perfectionnement professionnel continu à ses membres et à appuyer et promouvoir le soin des patients, à éduquer le public au sujet de la prudence au soleil et d'autres aspects de la santé de la peau et à promouvoir la santé de la peau, des cheveux et des ongles durant toute la vie. Ce faisant, l'ACD informe et responsabilise à la fois les professionnels de la médecine et la profession canadienne. Pour en savoir davantage au sujet du travail de l'ACD, visitez <http://dermatologie.ca/fr/> ou pour participez à la conversation sur <http://www.Twitter.com/CdnDermatology> ou sur www.Facebook.com/CdnDermatology.

COORDONNÉES

Pour en savoir davantage, veuillez communiquer avec :

Nimmi Lawrence, coordonnatrice, Communications en marketing
Bureau : 613-738-1748, poste 228
nlawrence@dermatology.ca

Suzanne Joyal, stratège principale en Marketing
Bureau : 613-738-1748, poste 222
sjoyal@dermatology.ca